

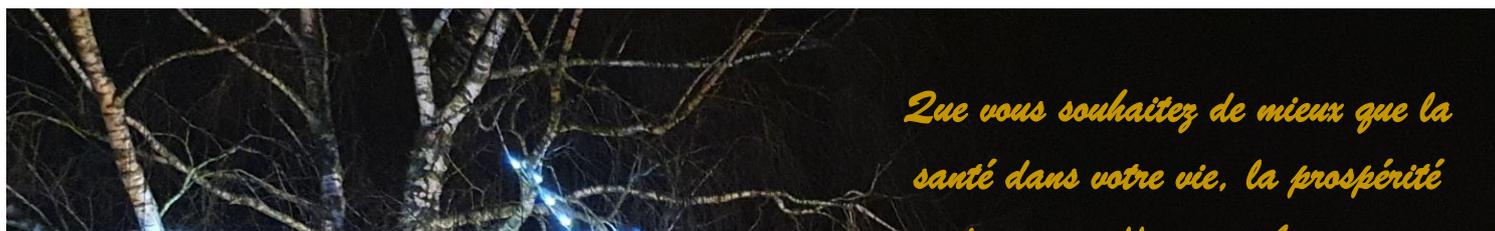


LAURENAN

LAORNAN



BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2022 - N°9



*Que vous souhaitiez de mieux que la
santé dans votre vie, la prospérité
dans vos affaires et beaucoup*

*Bonne année 2022 d'amour tout au long de cette
Nouvelle Année*



SOMMAIRE

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

P 03

REUNIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

 CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 Octobre2021

P 05

INFORMATIONS DE LA COMMUNE

➤ **ACTIONS DE LA MAIRIE**

- ❖ **COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE** P 07
- ❖ **REPAS DU CCAS** P 08
- ❖ **DEFIBRILLATEUR** P 08

➤ **L'ECOLE**

- ❖ **ACTIVITE A L'ECOLE** P 09
- ❖ **ACTIVITE ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES** P 10

➤ **MEDIATHEQUE**

P 10

➤ **INFORMATIONS DIVERSES**

- ❖ **PETITE ENFANCE** P 11
- ❖ **ADOLESCENTS** P 12
- ❖ **ADULTES ET SENIORS** P 12

➤ **ETAT CIVIL**

P 13

➤ **AUTRES INFORMATIONS**

P 13

➤ **INFOS ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS**

P 14

➤ **INFOS PRATIQUES**

P 15

VŒUX DE LA MUNICIPALITE



Nous avons prévu de faire une réunion des vœux du Maire en ce début d'année. Cependant, avec la conjoncture actuelle de la crise sanitaire, de la propagation du virus Omicron et des directives préfectorales, nous ne pouvons pas le faire. C'est pourquoi, nous venons vers vous d'une autre manière pour présenter nos vœux. Mr LE MAIRE et chacun de ses adjoints vous adressent donc un petit mot en ce début d'année.



« Voilà maintenant un an et demi que nous sommes élus (je dirais déjà), en ce début d'année, on prend souvent le temps de faire un point sur les projets menés, et à venir.

Bien sûr en ce début d'année j'aurais souhaité échanger de vive voix avec vous dans notre salle des fêtes, partager un moment agréable et festif mais il faudra encore patienter. Ceci étant, je ne vais pas vous énumérer les événements ou les projets réalisés lors de l'année écoulée, tout simplement pour la raison suivante : les adjoints (es) l'ont fait avec « brio »!

Et j'en suis ravi.

Cela m'amène à vous donner mon avis sur le fonctionnement de notre conseil, je m'aperçois depuis plusieurs mois déjà, que les adjoints (es) et les membres du conseil ont pris leur marque, selon leurs responsabilités, les projets et le travail fournis est pris à cœur et de bonne qualité.

On ressent un groupe uni dans l'effort.

Pour l'équipe d'agents qui nous entoure, je les remercie également pour leur travail et pour leur complémentarité à divers postes.

Pour l'année à venir nous avons démarré le projet lotissement et la reprise des études de faisabilité sur le bâtiment associatif et épicerie.

Maintenant je vous souhaite personnellement tous mes meilleurs vœux, bien sûr, de santé, de plaisir, de vivre pleinement et que vos projets de réalisent.

Votre maire. »



Olivier RIVALLAN, 1^{er} adjoint et responsable de la voirie dresse le bilan de cette année 2021 pour la voirie et autres sujets dont il est responsable. Pour la voirie, 6 voies en tranche ferme ont été réalisées : Route près du cimetière, Cologouet, La Ville Pierre, La Sauvagère, Cargouët, La Mare aux Canes. Le travail commencé par le mandat précédent sur le recensement et la classification de la voirie et des chemins ruraux est en cours de finalisation. Le projet du nouveau lotissement « Hameau de la forge » avance bien, le plan composé de 5 lots a été validé en fin d'année 2021. Un autre sujet me tient à cœur, la gestion des déchets ménagers. Je participe aux différentes réunions à la LCBC au niveau de la question des ordures ménagères qui est un point sensible pour tout le monde, aussi bien pour la gestion de ceux-ci au quotidien mais surtout l'aspect financier pour nos concitoyens.

« Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année, une bonne santé et tous mes vœux de réussite sur le plan professionnel et personnel. Prenez soins de vous et de vos proches. »



Jean-René GUEHENNEUX, 2^{ème} adjoint aux bâtiments vous adresse ses vœux. « A toutes et à tous, je vous souhaite une belle et heureuse année 2022. Une nouvelle année, qui, je l'espère verra les projets décrits par Mr Le Maire (Pascal) toucher à leurs termes. La rénovation de la salle des fêtes se termine. La population et les associations vont rapidement pouvoir réinvestir ce lieu central et symbolique du bien vivre ensemble. Notre commune s'embellit petit à petit, le fleurissement du bourg en est témoin. Il faudra aller au-delà, en fleurissant les villages. Pour cela, les habitants auront évidemment un rôle important, et la remise en place du concours des maisons fleuries les y incitera. Notre commune est sur une belle dynamique ; tout comme nos jeunes au travers de leurs engagements dans les missions « argent de poche » Notre commune est attrayante et accueillante. Les maisons délaissées ont été vendues. Le nouveau lotissement permettra, je l'espère l'arrivée de jeunes familles, ce qui est primordial pour le maintien de notre école et le renouvellement de notre population. Nos projets avancent et d'autres viendront. Nous serons là, croyez-moi pour relever les défis à venir. J'y crois ! »





Dominique ROUXEL, adjointe aux affaires sociales fait le bilan de l'année 2021. Elle rappelle qu'en ce début d'année, avaient été contacté par téléphone ou par une visite les personnes âgées éligibles à la vaccination. Avec des bénévoles, nous avons conduits les personnes qui n'ont pas de moyen de se déplacer au centre de vaccination de Loudéac.

Cet été, nous avons eu la visite du jury du label « Villes et villages fleuris » pour juger le fleurissement de notre commune en vue de conserver notre 2^{ème} fleur. Nous venons d'apprendre que nous la conservons. J'en profite pour dire merci aux employés communaux Linda et Serge pour le travail réalisé pour embellir notre bourg à chaque saison et aussi par les illuminations de fin d'année.

Le 20 novembre 2021, en raison de la crise sanitaire, élus, quelques membres de la CCAS et des bénévoles avons distribué avec enthousiasme 149 repas à emporter aux personnes de 70 ans et + et 4 bons d'achat pour les personnes absentes ou hospitalisées. Ce fût un moment de convivialité.

En fin d'année, la municipalité a récompensé les bénévoles de la médiathèque qui œuvrent toute l'année pour maintenir les heures d'ouvertures et offrir diverses animations.

Concernant l'exposition « hors les murs » le choix de l'artiste pour nous accompagner dans la finalisation de ce projet a été choisi en décembre. Il s'agit de Théo GUEZENNEC ;

« Mon souhait est de retrouver une vie normale au plus vite et que la vie associative reprenne de plus belle pour que l'on puisse apprécier de nouveau ces moments d'échanges et de partages ; sans oublier nos aînés pour qu'ils puissent se retrouver dans les différentes activités.

Je vous souhaite une bonne année et une très bonne santé ainsi qu'à vos proches.

La santé est notre plus beau trésor.»



Fabienne RIVALLAN, adjointe aux affaires scolaires fait le point sur l'école. Notre RPI compte à ce jour 89 élèves scolarisés à Laurenan et Gomené.

« Nous avons entrepris pendant l'année 2021 le rafraîchissement extérieur de l'école. Les grilles de l'entrée de l'école ont été repeintes en association avec l'APE de l'école. Les enfants sont accueillis maintenant par de belles grilles colorées qui donnent du « peps » à l'entrée de l'école.

Les grilles du côté de la route de Derrien seront aussi bientôt changées.

Un panier de basket neuf a été installé et d'autres aménagements pour l'extérieur (bans et table de ping-pong) sont à l'étude pour l'année qui commence.

Grâce aux subventions obtenues de l'Etat, nous avons acheté des livres pour l'apprentissage de la lecture pour une valeur de 500€.

Nous avons aussi équipé l'école primaire de tablettes numériques et d'un vidéoprojecteur neuf grâce à la subvention Plan Numérique.

Nous sommes attachés à notre école qui est le poumon de notre commune et nous avons à cœur de la faire vivre au maximum en collaboration avec les parents d'élèves et nos enseignants.

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur pour l'année 2022. »

Mr Le Maire et l'ensemble de conseillères et conseillers municipaux vous souhaitent pour 2022 tous leurs meilleurs vœux de bonheur, joie, santé ainsi qu'à vos proches



REUNIONS DE CONSEIL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 OCTOBRE 2021

PRESENTS : ROUXEL Pascal, Maire, RIVALLAN Olivier, GUEHENNEUX Jean-René, ROUXEL Dominique, RIVALLAN Fabienne, Adjoint, DANIEL Yoan (20h16^e, LORAND Evelyne, BILLARD Emmanuelle, BARBE Valérie, DABOUDÉ Vincent, RAULT Sonia, NIVET Françoise CAILLIBOTTE Rémy.

ABSENTS : POILANE-TABART Valérie (excusée), LEMEE Anne (excusée).

Secrétaire de séance : Evelyne LORAND

Madame Valérie POILANE-TABART, absente excusée, a remis un pouvoir à Madame Emmanuelle BILLARD et Madame Anne LEMEE, absente excusée, a remis un pouvoir à Madame Sonia RAULT.

1 VALIDATION DU PROCES-VERBAL

▪ REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2021

Le procès-verbal est ensuite validé à l'unanimité et signé par les membres présents.

2 SALLE DES FETES

▪ AVENANT N°3 – LOT N°10

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société CLIMATECH pour le lot n° 10 concernant l'habillage complémentaire des hottes dans la cuisine, dans le cadre de la rénovation de la Salle des Fêtes. Le devis pour ces travaux s'élève à 1 543.96 € HT, soit 1 852.75 euros TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal - VALIDE ce devis pour l'avenant n° 03 du lot n° 10 d'un montant de 1 852.75 euros TTC auprès de la société CLIMATECH –

▪ AVENANT N°01 – LOT N°12

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société PIEDVACHE pour le lot n° 12 concernant des travaux modificatifs en peinture. Le devis pour ces travaux s'élève à 1 480.86 € HT, soit 1 777.03 euros TTC. **Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal - VALIDE ce devis pour l'avenant n° 02 du lot n° 10 d'un montant de 1 777.03 euros TTC auprès de la société PIEDVACHE –**

M Jean-René GUEHENNEUX, adjoint aux Bâtiments évoque également le petit local non fermé (à droite dans le couloir des sanitaires, là où était le guichet autrefois) lequel est équipé d'un robinet pour le nettoyage des serpillières. Ce dernier n'est pas prévu pour être fermé, il craint que certains pensent qu'il s'agit d'un urinoir. Il a été demandé qu'il soit fermé, une porte va être mise. Il regrette de ne pas avoir de devis à présenter ce soir pour cette réalisation. Il consulte l'assemblée pour avoir un accord de principe.

Avis favorable de tous les membres.

Il évoque également le passage d'un commercial pour équiper la salle de chariots pour le stockage de la vaisselle. M le Maire propose d'avoir un échange avec les agents communaux pour cette organisation, pour le stockage de la vaisselle et des chariots de rangement. Les placards prévus ne sont pas assez grands.

▪ AVENANT N°06 – LOT N°11

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société LE BOHEC pour le lot n° 11 concernant une variante du devis, lequel a fait l'objet d'une validation précédente (avenant 04 d'un montant de 20 585.30 € HT) portant des câbles. Le devis pour cette variante s'élève à 266.60 € HT, soit 319.92 euros TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal - VALIDE ce devis pour l'avenant n° 06 du lot n° 11 d'un montant de 319.92 euros TTC auprès de la société LE BOHEC

▪ AVENANT N°07 – LOT N°11

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société LE BOHEC pour le lot n° 11 concernant un devis portant sur la modification de l'alimentation principale suite à la demande d'Enedis. Le devis s'élève à 865.76 € HT, soit 1 038.91 euros TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal - VALIDE ce devis pour l'avenant n° 07 du lot n° 11 d'un montant de 1 038.91 euros TTC auprès de la société LE BOHEC.



▪ AVENANT N°08 – LOT N°11

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société LE BOHEC pour le lot n° 11 concernant un devis portant sur le remplacement des luminaires et détecteur dans les sanitaires et dans le hall (prévu encastrés). Le devis s'élève à 2 422.96 € HT, soit 2 907.55 euros TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal - VALIDE ce devis pour l'avenant n° 08 du lot n° 11 d'un montant de 2 907.55 euros TTC auprès de la société LE BOHEC.

▪ SONORISATION

M le Maire présente le devis de l'entreprise MUSIC SHOP de Trégueux pour l'équipement en sonorisation de la Salle des Fêtes. Le devis s'élève à 1 980.00 € HT, soit 2 376.00 euros TTC. M Denis ROCABOY de l'ODCM est favorable pour seconder lors de l'installation de ce nouvel équipement étant précisé que ce dernier a défini et validé les emplacements au préalable.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal - VALIDE ce devis pour la sonorisation de la Salle des Fêtes d'un montant de 2 376.00 euros TTC

3 CŒUR DE BOURG : ASSISTANCE MO - ADAC

M le Maire indique que ce point a été mis à l'ordre du jour pour information pour l'instant. Il suggère que l'équipe bâtiment de l'ADAC passe avant tout autre chose pour faire un point. Il faut tenir compte de l'augmentation des coûts de bâtiments. Il propose que cette décision soit reportée au mois prochain.

4 ECOLE : LOGEMENT

▪ REFECTION ELECTRIQUE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société JNR Electrique de SAINT-VRAN concernant le remplacement du tableau électrique du logement de l'école (ex directeur), la mise en place des appareillages de sécurité et la pose d'un nouveau circuit terre. Le devis s'élève à 752.34 euros TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal - VALIDE ce devis pour la réfection électrique du logement de l'école d'un montant de 752.34 euros auprès de la société JNR.

5 SDE : GROUPEMENT DE COMMANDES

M le maire évoque un courriel reçu du SDE 22 concernant le groupement de commandes passé avec le SDE 22. Cela porte sur un choix d'option à prendre ou pas pour les lots 1 et 2 de l'entreprise EDF à savoir une énergie d'origine renouvelable. Ce choix occasionnerait un surcoût unitaire par le fournisseur. La réponse à donner était fixée au 15 octobre. M le Maire propose de ne pas opter pour cette option.

6 C.C.A.S. : REPAS 2021

Madame Dominique ROUXEL, adjointe aux Affaires Sociales, informe le Conseil Municipal que la commission communale d'action sociale s'est réunie à deux reprises pour évoquer le repas du CCAS. Elle précise que les restaurateurs de l'Art des Choix ont été rencontrés. Il n'est pas envisageable pour eux de prendre en charge des repas à emporter tout en maintenant le service de restauration ouvert. Il ne souhaite pas fermer le restaurant. Se pose notamment la question de stockage. Il propose d'attendre le début de l'année 2022 pour pouvoir faire un repas à la Salle des Fêtes. Il est rappelé que les membres de la Commission étaient plutôt favorables pour un repas en salle en début d'année 2022. Toutefois, d'autres membres souhaitent absolument qu'un repas soit organisé en 2021. Il est précisé que beaucoup de communes organisent un repas CCAS cette année à emporter.

Madame Dominique ROUXEL indique qu'il est demandé au Conseil Municipal de valider le principe d'organiser un repas à emporter pour 2021. Un devis a été sollicité auprès du restaurant Le Cadran Solaire de GOMENE. Le prix du repas est de 16 euros.

M le Maire conclut ainsi en indiquant que la distribution du repas à emporter aura lieu le samedi 20 novembre. Le menu comprend une salade de gésiers, un cochon grillé avec julienne de légumes et un mille-feuilles.

Le budget a prévu cet évènement dans les fêtes et cérémonies.

7 HORS LES MURS : CONVENTION ET PARTICIPATION

Madame Evelyne LORAND rappelle la décision prise par le Conseil Municipal de participer au projet « Hors Les Murs », proposé par l'Office Développement Culturel du Mené (ODCM) sur le territoire. Cela porte sur une exposition intercommunale, sur la période de Janvier 2020 au 30 septembre 2024 sur 9 communes du territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre. Il est proposé au Conseil Municipal de participer financièrement à ce projet à hauteur de 500 euros. Il est nécessaire de passer une convention avec l'ODCM et pour ce faire, Monsieur le Maire doit être autorisé par l'assemblée délibérante. Madame Evelyne LORAND précise que le thème choisi est : « Les voies de communication ». Ce projet sera encadré par une étudiante des Beaux-Arts. La prochaine étape sera de choisir l'artiste.



Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal - VALIDE la participation financière de 500.00 euros pour ce projet « Hors Les Murs ». - AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'ODCM.

8 REDEVANCE ORDURES MENAGERES : LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis cette année, la redevance des ordures ménagères est facturée en 2 fois aux propriétaires, à charge pour eux de répercuter cette charge à ses locataires. La Commune en tant que propriétaire a donc reçu toutes les factures de Loudéac Communauté Bretagne Centre pour les locataires des logements communaux (au nombre de 11 actuellement). Il est proposé au Conseil Municipal de facturer mensuellement cette charge aux locataires et ce à compter de 2022. Il sera fait de même pour toutes les autres charges, spécifiquement pour les logements de l'école (électricité, eau, ...)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal - VALIDE cette proposition de facturer mensuellement aux locataires les charges locatives telles que la redevance ordures ménagères, électricité, eau et autres.

Monsieur Olivier RIVALLAN présente le coût du refus des poubelles de déchets ménagers, coût de plus en plus élevé. Il représente un montant de + de 170 000 euros pour 2021. Il est dû au mauvais tri, au mauvais positionnement des poubelles (à l'envers), au problème d'élagage des arbres, non accessibles aux camions et aux containers débordants. Une campagne d'information va être organisée pour apprendre à mieux recycler. Il rappelle aussi que les poubelles jaunes et marron sont obligatoires dans toutes les maisons (résidences secondaires, nouveaux habitants, locataires, ...). Changement au 1er janvier 2022, la collecte aura lieu à Laurenan le vendredi. Il est rappelé qu'il faut mettre les containers dès la veille.

9 QUESTIONS DIVERSES

▪ NETTOYAGE DU CIMETIERE

M le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demi-journée a été organisée pour le nettoyage du cimetière avant la Toussaint. Il souligne aussi le bon travail réalisé par les agents municipaux les semaines précédentes. M le Maire remercie les agents et les bénévoles.

▪ LOTISSEMENT HAMEAU DE LA FORGE

M le Maire informe le Conseil Municipal que deux réunions se sont tenues avec la Commission Lotissement, l'ADAC et le Cabinet NICOLAS. Un plan d'avant-projet est distribué aux membres du Conseil Municipal. L'esquisse des 5 lots est expliquée aux membres en mettant en avant la création d'une voie piétonnière au large des lots 03, 04 et 05.

Une emprise de terrain est envisagée sur les abords d'un terrain communal riverain (logements personnes âgées) où la mise en place d'une noue est envisagée pour capter l'eau du lotissement. Cela a pour intérêt d'éviter de sur-dimensionner le réseau d'eaux pluviales grâce à la conception de puits perdus dans chacun des terrains lotis.



INFORMATIONS DE LA COMMUNE

➤ LA MAIRIE

❖ **COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE**

Le samedi 13 novembre 2021, les élus, les portes drapeaux des différents combats, les enfants de l'école de Laurenan et quelques habitants ont commémoré la victoire et la paix, et l'hommage à tous les morts tombés pour la France. Ils se sont rendus au monument aux morts.





Ce devoir de mémoire pour ne pas oublier ceux qui ont œuvrés en faveur de la paix et tous ceux qui sont tombés pour la France. Lors de cette cérémonie, Monsieur le Maire a lu le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, Geneviève Darrieussecq. Les élèves de la Classe de Pascal CROCQ ont écrit et lu un texte adressé à « un Poilu ». Voici un extrait :

Cher poilu

« Les élèves de la classe et moi-même, souhaitons t'écrire et te lire ce message. En ce 13 novembre 2021, c'est-à-dire exactement 103 ans après la fin de ce conflit majeur, nous, élèves de Laurenan, avons beaucoup de choses à te dire. La première, c'est que nous sommes ravis de pouvoir participer tous les ans aux commémorations afin de perpétuer le souvenir. Il est important à nos yeux de continuer à transmettre aux jeunes générations ce qui s'est passé pendant ces cinq douloureuses années. Nous vous promettons d'essayer de le faire et surtout de le transmettre aux futures générations... »

❖ LE REPAS DU CCAS

Chaque année, la municipalité invite tous les aînés de la commune de plus de 70 ans pour un traditionnel repas, au cours duquel les doyens sont honorés. En raison de la pandémie, la municipalité a choisi cette année un repas à emporter, réalisé par la ferme-auberge Le Cadran Solaire. Du cochon grillé accompagné de sa jardinière de légumes avec un dessert. Certains élus dont Mr LE MAIRE, quelques bénévoles de la CCAS et des volontaires ont préparé et distribué 149 repas dans une bonne ambiance. Ce repas à emporter était très attendu par nos aînés, l'accueil fût chaleureux. Une visite a été effectuée en amont pour la réservation des repas, une rencontre qui a permis des échanges autour de différents sujets. Un grand merci à toutes les personnes qui ont collaborées à la réalisation de cette distribution, ainsi qu'à leur disponibilité. Merci à Joseph MATTÀ pour les photos et le film passés sur les réseaux sociaux et sur le site de la Mairie.



❖ DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur est de nouveau de retour à la salle des fêtes. Il est installé au pignon côté cuisine.



L'ÉCOLE RPI DU NINIAN

❖ ACTIVITE DE L'ÉCOLE

PLANTATION A GOMENE



Les 54 élèves de Laurenan (du CP au CM2) ont participé, jeudi, à un chantier de plantation d'une haie bocagère, à Gomené, avec une météo clémente. Répartis en deux groupes, ils ont participé à deux ateliers, l'un de paillage et l'autre de plantation chez Marie-Laure et Corentin Le Collinet, parents d'élèves du RPI.

Les CM avaient bénéficié en amont d'une intervention en classe d'un technicien du bassin de l'Oust, pour expliquer le rôle d'une haie bocagère. Les élèves ont retenu cinq verbes-clés :

- protéger des facteurs météo (vent et soleil),
- abriter la faune, préserver les sols,

- nourrir les animaux et donner du bois,

Ils ont aussi appris comment planter de façon optimale :

- choisir les bonnes essences d'arbres ou arbustes
- tremper les racines dans de l'eau terreuse ou pralin,
- bien placer l'arbre et les racines,
- tasser puis pailler pour éviter le gel en hiver et garder l'humidité en été.

Un goûter offert par Mr et Mme Le Collinet a récompensé les jeunes jardiniers en herbe.

Classe CM1/CM2

MARCHE VERTE

Les élèves de CM1 et CM2 de Pascal Crocq, directeur de l'école de Laurenan, ont participé, mardi 23 novembre, à la Marche verte. Cette opération, organisée dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, a pour objectif de sensibiliser les jeunes à une consommation responsable.

« Il s'agissait de récolter le maximum de déchets le temps de cette marche verte. Les élèves sont partis de l'école et ont rejoint l'étang de Launay-Guen, en longeant la Voie-Verte, munis de gants et de sacs-poubelles.



Nous pensions récolter peu de déchets, mais nous sommes tombés sur une mini-décharge à ciel ouvert. Le résultat a dépassé les espérances : 70,6 kg de déchets collectés ! »

Il faisait beau mais très froid. Cela n'a pas refroidi l'ardeur des enfants qui se sont vraiment pris au jeu. Un beau résultat qui sera trié par le directeur puis emmené à la déchetterie.

Classe CE



Pour la commémoration du 11 novembre, les élèves de la classe CE ont réalisé une fresque collective aux couleurs de la France





APE DU NINIAN

❖ CINEMA POUR TOUS

L'APE du Ninian a offert à tous les élèves du RPI du Ninian une séance au cinéma Quai des images à Loudéac.



Pour les maternelles de Gomené, la séance a eu lieu le lundi matin 13 décembre. Pour les 54 élèves de Laurenan, la projection a eu lieu le mardi 14 décembre. Les cycles 2 (CP-CE1-CE2) ont vu le film intitulé : LES ELFKINS : OPERATION PATISSERIE - les élèves ont adoré ! Les cycles 3 (CM1- CM2) ont découvert ou redécouvert le burlesque de Charlie Chaplin, dans son film intitulé : La ruée vers l'or.

L'APE a aussi pris en charge le financement du car L'équipe enseignante, ainsi que tous les élèves, tiennent à

remercier l'APE du Ninian pour ce bel après-midi.

➤ MEDIATHEQUE

❖ Les bénévoles de la bibliothèque récompensées

Valérie Michel, responsable de la médiathèque, a dévoilé les rencontres et temps forts ouvert au public : Des ateliers créatifs et des animations autour de Noël, avec des contes, seront proposés aux alentours du 20 décembre, au début des vacances. En janvier, la médiathèque accueillera une exposition sur le cirque et du 15 février au 12 mars, elle disposera d'un module de l'exposition l'Art en Boîte avec des animations variées, dans le cadre du projet Art en Bib', proposé par le réseau des bibliothèques de Loudéac communauté Bretagne centre.

La médiathèque fonctionne avec une dizaine de bénévoles qui assurent les permanences, le mercredi et le samedi, et viennent en soutien pour les animations. Les bénévoles ont reçu un panier garni, composé de divers produits locaux et d'une grande planche à découper aux couleurs de la Bretagne, offert par la municipalité pour les remercier de leur investissement. Un cadeau surprise très apprécié.



❖ Animation vacances de Noël



L'animation "bricolages de Noël", proposée par la médiathèque de Laurenan, a connu un franc succès. Valérie Michel a organisé, lundi 20 décembre, un atelier de création de carte de Noël avec des plisges ouvrants et un verre animé. Une quinzaine de jeunes, de 6 à 13 ans, assistés par Dominique Rouxel, adjointe aux affaires sociales, et Brigitte Ruello, toutes les deux bénévoles aux animations, ont participé activement aux activités et ont apprécié le temps passé avec ces jeunes. Ils ont tous emporté fièrement leurs créations.

La médiathèque participe également aux prix ados et aux prix des lecteurs adultes organisé par le réseau des bibliothèques.



❖ Votez pour votre livre préféré !

Ce prix récompense chaque année un-e nouvel-le auteur-e (roman, bande dessinée) désigné-e par les lectrices et lecteurs du réseau des bibliothèques de Loudéac communauté.

Parmi les bulletins de participation reçus, 10 seront tirés au sort, les gagnants recevront un bon d'achat de 20€.

L'auteur-e lauréat-e remportera la somme de 300€ offerte par Loudéac communauté.

2 rencontres sont prévues avec des auteurs de la sélection :

- Le vendredi 25 février à 18h à la médiathèque de Trévé
- Le vendredi 10 juin à 18h à la médiathèque de Plémet lors de la clôture du prix des lecteurs.

Pour participer, il suffit d'avoir lu au minimum deux livres de la sélection. Le bulletin de participation sera à remettre au plus tard le 15 mai 2022 dans l'une des bibliothèques ou médiathèques du réseau de Loudéac communauté.

Le règlement complet du Prix des Lecteurs est disponible sur le site www.bretagnecentrebiblio.bzh

LA CULTURE EN BRETAGNE CENTRE

21^e édition **PRIX ADOS**
Oct. 2021
Mars 2022

6 romans sélectionnés par des professionnels du livre et de la lecture

ELLE EST LÉGITIME
VAI VAS
LE LIVRE DE BRUNET
LE 7^{ÈME}
SILENT BOY

Les élèves de 3^e, 2^e et CAP des collèges et lycées, et les usagers des médiathèques et des bibliothèques du territoire.

POUR QUI ?

www.bretagnecentrebiblio.bzh

Bretagne Centre

➤ INFORMATIONS DIVERSES

PETITE ENFANCE

Cinéma Quai des Images : animations vacances de Février 2022

Voici les animations Jeune Public pour les vacances de Février au cinéma de Loudéac « Quai des Images »

Le tarif pour les centre de loisirs reste à 2.50 € par enfant et gratuit pour les accompagnateurs.

Vous pouvez vous inscrire à : cinemaquaidimages@orange.fr

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez de plus amples renseignements au 02 96 66 03 40.

Restez informés des actualités du cinéma :

Quai des Images | Cinéma Loudéac (cinemaquaidimages.org)

VACANCES FEVRIER

FESTIVAL TRAVELLING

Au Quai des images : du 9 au 15 février 2022

JEUNE PUBLIC : TARIF 4 €

Judi 10 février 10h30 : Les nouvelles aventures de Ferda la Fourmi à partir de 3 ans

HERMINA TYRLOVA
Tchécoslovaquie, 1977, 44min, DCP, VF
Ferda est une fourmi bricoleuse et créative qui aime, au cours de ses expéditions, rendre service à tous les petits animaux qu'elle croise sur son chemin. Et ils sont nombreux : coccinelles, abeilles, sauterelles, moustiques, poissons ou têtards. Equipée de sa trousse à outils, elle a le don, à l'instar de sa créatrice Hermina Tyrlova, première femme réalisatrice de l'animation tchèque, de savoir fabriquer une maison, un carrosse ou une trottinette à partir des matériaux qui lui tombent sous la main. Un univers joyeux qui invite à savourer les petits bonheurs du quotidien.



Judi 10 février : Compétition Junior : les enfants invités à voter pour leur film "coup de cœur"

Junior vous propose cette année, en clin d'oeil à la ville invitée de la section Urba[Ciné], une sélection de pépites cinématographiques d'hier et d'aujourd'hui, en provenance de la République Tchéque !

10h30 : à partir de 5 ans, 45 minutes, programmes de courts métrages

- LA TROP PETITE CABANE
- CHILDREN OF GAINMORE HOW THEY FOUND IT
- BLACK AND WHITE
- LE CHATEAU MALEFIQUE
- PATOUILLE DES GRAINES EN PARACHUTE
- KIKO ET LES ANIMAUX
- LA FRINGALE



14h : Compétition Junior : Grands (à partir de 7 ans) environ 1h

- LOST BRAIN
- TOBI AND THE TURBOBUS
- BATTERY DADDY
- SOUNDS BETWEEN THE CROWNS
- UN CAILLOU DANS LA CHAUSSURE
- BLUE CURRY
- ORCHESTRA REHEARSAL

AUTRES ANIMATIONS

Mardi 15 février
CINE LECTURE / PARTENARIAT MEDIATHEQUE : projection précédée de lecture d'histoires. Tarif 4 € / inscription au cinéma 02 96 66 03 40

10h30 à partir de 3 ans : Jardins Enchantés

Dans une clairière, au milieu des hautes herbes ou dans le verger du roi se cachent des mondes merveilleux : jardins envoûtants et forêts foisonnantes révèlent souvent de magnifiques secrets.

À l'abri des regards, les insectes, les oiseaux et même les enfants vivent des aventures extraordinaires !



14h, Vanille, film d'animation de Guillaume Lorin, 43 mn à partir de 6/7 ans
Petite parisienne fraîchement débarquée pour les vacances en Guadeloupe, Ile d'origine de sa maman, Vanille plonge dans une aventure teintée de mystère, à la rencontre de personnages pittoresques et d'une fleur magique. Voilà des vacances qui promettent d'être riches en rebondissements !



Judi 17 Février de 14h à 17h : ATELIER DOUDOUNE ET BOTTES DE PLUIE
Projection de films courts métrages suivi de l'atelier / 4 €
De mystérieux événements se produisent à Loudéac ! Partons enquêter et filmons ces histoires...

Groupe de 10 enfants à partir de 8 ans SUR inscription au 02 96 66 03 40



ADOLESCENTS

❖ Parcours Géocaching

Courrier de Maxime GACHET aux ados...

Bonjour à tous, je me présente, je m'appelle Maxime Gachet. J'assurerais cette année la fonction d'animation auprès des jeunes de l'Entente Intercommunale Hardouinais Mené. En effet, vous pourrez me retrouver les vendredis soir de 17H30 à 21H30 dans chacune des communes de l'entente à tour de rôle. Un Pôle Jeunesse s'est également ouvert à Merdrignac, Rue du Gouède à côté du Val de Landrouët. Cette espace pour les jeunes de 11 à 17 ans du territoire sera ouvert de 13H30 à 18H30 sans discontinuer. Vous pourrez comme pour les vendredis soir y retrouver un endroit où les jeunes pourront se retrouver pour discuter, jouer, échanger et créer des projets. Des activités (Bowling, karting...) seront également prévues. Deux séjours jeunesse (été et hiver) seront également proposés aux jeunes dans l'année avec pleins d'autres surprises.

N'Hésitez surtout pas à nous rejoindre pour venir passer des moments de convivialité et de loisirs.

Vous pouvez également nous retrouver via les réseaux sociaux : FamillesRuralesMerdrignac, par mail : afmerdrignac.jeunesse@gmail.com ou par téléphone au : 0609661928.

Dans cette optique un parcours géocaching (Chasse au Trésor par application GPS) est également disponible dès maintenant sur le territoire.

Chacune des 9 communes dispose de 10 géocaches sur sa commune avec une anecdote historique sur la commune ou elle se situe.

Pour pouvoir y jouer, télécharger directement l'application « Géocaching » via IOS ou Android sur votre téléphone et partez à la chasse aux Trésors.

PS : Une fois trouvé, les géocaches doivent être remise à leur place afin que le parcours puisse durer dans les années.

Le but de cette chasse au trésor est de découvrir le territoire et des éléments historiques.

Amuser vous bien ☺

❖ Animation « ESCAPE GAME »

Vendredi 21 janvier à la salle des fêtes d'Illifaut, pour les jeunes de 11 ans à 17 ans, animation Escape Game.

Début de l'animation à 17h30. Inscription au 06 09 66 19 28.

ADULTES ET SENIORS

❖ ATELIER « Bien vieillir Bretagne »

L'association santé éducation et prévention sur les territoires (ASEPT) de Bretagne met en œuvre des ateliers « bien vivre sa retraite », adaptés aux seniors. Plusieurs sujets sont abordés : nutrition, mémoire, activité physique, bien-être. Les participants feront le point sur leurs capacités physiques, cognitives et sensorielles. Guidés par des travailleurs sociaux formés à la méthode, ils vont acquérir des savoir-faire pour améliorer leur vie quotidienne.

Six ateliers gratuits pour les 60 ans et plus, de 14 h à 16 h 30 ont commencé vendredi 7 janvier 2022.



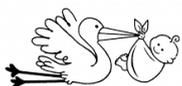
➤ ETAT CIVIL

Décès

Christian GLAIS , 2, rue du Châtre, Maison St Joseph le 07 Décembre 2021
Jean-Claude POUPIOT, 16 Quinhaie le 18 Décembre 2021
Loïc JOUENNE , 5 venelle de la Poste le 12 Janvier 2022
Josette JUGLET née GUIGUEN, 47 Lérignac le 12 janvier 2022



Naissances



Aaron YANSANE, né le 03 décembre. Fils de Mohamed Salifou YANSANE et Lauren GUEGUEN
Anaé DELOURME, née le 10 décembre. Fille de Damien DELOURME et Adeline DANIEL.
Léon Barbé, né le 10 janvier 2022, 8, La Bédinière; fils de Alain Barbé et de Florence Fossier

➤ AUTRES INFORMATIONS

❖ Economie d'énergie pour les logements chauffés au tout électrique

Loudéac Communauté Bretagne Centre a réalisé un partenariat avec la société Voltalis pour proposer aux habitants du territoire une solution d'économies d'énergie simple et efficace. Grâce à un boîtier, remis gratuitement aux habitants, il est possible de réaliser des économies de consommation électrique en pilotant les radiateurs et le chauffe-eau

Le boîtier est gratuit. Réalisez jusqu'à 15 % d'économies sur votre consommation annuelle d'électricité.

L'application mobile vous permettra de suivre votre consommation et de piloter votre chauffage électrique à distance. Vous allez recevoir la visite chez vous des conseillers porte à porte de la société Voltalis du 24 janvier au 04 février 2022.

Flyer téléchargeable sur le site de Laurenan : <https://www.laurenan.fr/economie-denergie-pour-les.../>

Pour plus de renseignements : 02 44 19 84 62 ou par e-mail : loudeac-communaute@voltalis.com

The flyer features the logos of LOUDEAC communauté and Voltalis at the top. The main title is 'Information aux habitants chauffés au tout électrique'. The text explains that Loudéac Communauté supports Voltalis's initiative to offer a free energy-saving device to all private individuals. It mentions that Voltalis advisors are currently present in the commune to present the device and propose its installation. A thank you message is included: 'Merci de leur réserver le meilleur accueil !'. Below this, a section titled 'Les avantages pour moi' lists four benefits: 'Gratuit' (free device and app), 'Économique' (up to 15% savings), 'Écologique' (70% reduction in CO2 emissions), and 'Connecté' (remote control via app). A graphic shows a Voltalis device and a smartphone displaying the app, with a callout indicating '15% d'économies d'énergie'. At the bottom, contact information is provided: 'Contactez nos conseillers dès maintenant !', 'Par téléphone : 02 44 19 84 62', 'Par e-mail : loudeac-communaute@voltalis.com', and a QR code.

❖ Centre des finances publiques

Le centre des Finances Publiques (trésorerie) de Merdrignac est définitivement fermé depuis le Jeudi 23 décembre 2021.

Désormais, les administrés devront s'adresser au service de gestion comptable de Loudéac – « 4, rue Saint-Yves »- aux heures d'ouverture au public suivantes :

Le lundi, le mercredi et le jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et le mardi et le vendredi de 8h45 à 12h00.

Tél : 02 96 28 02 15 et adresse mail : t022009@dgfip.finances.gouv.fr

❖ Listes électorales



Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 2 mars 2022 !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire.

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669*02](#) de demande d'inscription.



❖ Certificat Eco-responsabilité : 302kg de papier recyclés

La Commune a opté depuis quelques années pour la collecte de papier pour le service administratif. Pour 2021, 302 kg de papier ont été collectés. Cette collecte a été effectuée par l'entreprise d'insertion Retrilog et le papier a été recyclé dans des usines françaises. Le recyclage a ainsi permis d'économiser 8 arbres et 94 kg de CO2.



Certificat d'éco-responsabilité

Kerval Centre Armor certifie que la Mairie Laurenan s'inscrit dans une démarche de gestion responsable de ses déchets par le tri de ses papiers de bureau :

302 KG DE PAPIER

ont été collectés dans votre établissement depuis le 1^{er} janvier 2021

La collecte a été effectuée dans votre établissement par l'entreprise d'insertion Retrilog
Et le papier a été recyclé dans des usines françaises.
Le recyclage de cette matière a permis d'économiser 8 arbres et 94 kg de CO2

Fait à Saint-Brieuc, le 03/01/2022



INFOS ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS DE LAURENAN



DON DE SANG A LA SALLE DES FETES DE MERDRIGNAC

**Prochain don de sang à la salle des fêtes de Merdrignac le mercredi 26 janvier 2022
14h15 à 19h**

Veillez prendre rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr

Pour se présenter à un don, il faut :

- ✚ Se sentir en bonne santé
- ✚ Etre âgé(e) de 18 à 71 ans -1 jour (65 ans pour les dons de plaquettes ou de plasma)
- ✚ Peser au moins 50kg
- ✚ Etre muni d'une pièce d'identité



Le pass n'est pas nécessaire pour donner son sang

« En 1 heure, vous pouvez sauver 3 vies »

Voici les dates pour 2022 :

jeudi 28 avril 2022

mercredi 6 juillet 2022

mercredi 21 septembre 2022

mercredi 23 novembre 2022

❖ L'association Laur'Art

L'association Laur'Art a prévu, pour l'instant, trois conférences sur les thèmes suivants:

- ✚ la maladie de Lyme (organisée en partenariat avec la MSA);
- ✚ les questions autour de l'apprentissage pour les enfants présentant des troubles de type dyslexie ou dysorthographe; ou autres troubles de l'apprentissage;
- ✚ le retour du loup en France;

Aucune date n'est fixée pour l'instant pour ces interventions; nous nous adapterons au contexte sanitaire. D'autre part, nous espérons organiser une sortie nature au mois de mai; et en juin notre voyage, peut-être dans le Finistère sur le site préhistorique de Barnenez, près de Morlaix.

Enfin nous faisons appel à tous ceux qui voudraient rejoindre l'association Laur'art et étoffer le CA dans la recherche d'animations ou de thèmes de conférences, sorties, etc.

Bonne année à toutes et à tous, et que vive l'association Laur'art, élément de culture et de lien entre les habitants du Mené."

➤ INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Mercredi : 8h30-12h30

Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Mail MAIRIE : mairie.laurenan@wanadoo.fr

Mairie de Merdrignac : 02 96 28 41 11

Service ADMR : 02 96 61 22 95

Cabinet médical Merdrignac : 02 96 67 45 10

Cabinet médical Plémet : 02 96 66 33 40

Cabinet infirmier Merdrignac : 02 96 28 40 21

Cabinet infirmier Plémet : 02 96 25 68 08

Services du CIAS

Cias-aide-soins@loudeac-communaute.bzh

Aide et soins à domicile : 02 96 66 09 06

Portage de repas à domicile : 02 96 66 14 61

Transport à la demande : 02 96 66 09 09

Maison des services publics de Loudéac

CAF : 08 10 25 22 10

CPAM : 3646

CARSAT : 3960

CICAS : 08 20 20 01 89

Maison de justice et du Droit : 02 96 25 01 42

URGENCES :

Pompiers : 18/112 Gendarmerie : 17 SAMU : 15/112

Pharmacie de garde : 3237

Centre antipoison : 02 99 59 22 22



Prenez bien soin de vous !

